



Convocation Assemblée générale spéciale : Mandat de grève

Le mercredi 11 octobre 2023 à 19 heures
Plaza Le Rizz
6630 rue Jarry E, Saint-Léonard, QC H1P 1W3
Métro Langelier
Autobus 33
Stationnement gratuit disponible

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des officières et des officiers et présentation des invité-es
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et approbation du procès-verbal du *18 mai 2022*
5. État des négociations
 - a. Rapport sur la négociation de table centrale
 - b. Rapport sur la négociation de table sectorielle
6. Exercice du rapport de force
 - a. Mot de François Enault, 1^{er} vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public (vidéo)
 - b. Rapport sur la mobilisation
7. Présentation de la recommandation sur le mandat de grève
8. Présentation des Fonds de défense professionnelle et adoption des règles de participation à la grève
 - a. FDP – CSN
 - b. FDP – APPA
9. Mandat de grève
 - a. Nomination des scrutatrices et des scrutateurs
 - b. **Vote de grève** (scrutin secret)
10. Vote de ralliement (si nécessaire)
11. Proposition de destruction des bulletins de vote (sept jours suivant la fin du vote)
12. Levée de l'assemblée

Patrick Bertrand
Premier vice-président
APPA

À PROPOS DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans le cadre des négociations du secteur public, l'ensemble des syndicats du Front commun (CSN, FTQ, CSQ et APTS) réalise des consultations en assemblée générale durant les mois de septembre et octobre 2023.

Ainsi, vous êtes convoqués à une assemblée générale. Durant cette assemblée, un bilan de l'état des négociations vous sera présenté. Également, vous serez conviés à voter sur un mandat de grève légale exercée en Front commun à l'automne 2023.

Rappelons que présentement, les négociations se poursuivent et que notre objectif est toujours d'obtenir une entente satisfaisante pour le renouvellement de notre convention collective, échue depuis le 31 mars 2023. Un mandat de grève vise à faire pression sur le gouvernement afin d'arriver à la signature d'une bonne convention collective.

L'assemblée générale est donc très importante! Votre mobilisation est essentielle pour soutenir la négociation.

VEUILLEZ NOTER QUE VU L'AMPLEUR DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, IL N'Y AURA PAS DE REPAS OFFERTS SUR PLACE.